



Rennes, le 1er Juin 2026

Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine

**Objet : Préavis de grève pour les journées du 20 au 28 Juin 2026, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie**

Monsieur le Préfet,

Conditions de travail, rémunérations, respect des instances... 3 mois après les élections municipales, nos revendications sont toujours là !

- Salaires : Le 1er juin, le SMIC augmente de 2,41% c'est-à-dire de 34,82 euros nets, soit moins qu'un demi-plein d'essence. **Et pour les agent-es publics ? Et pour le point d'indice ?**

19 ans au SMIC pour un agent actuellement recruté en C1 en début de grille ; 8 ans pour les agents recrutés en C2, 4 ans pour les C3, les débuts de carrière de catégorie B et désormais certains emplois de catégorie A sont touchés.

**Que propose le gouvernement ? Rien ! Absolument rien !**

- Le point d'indice est gelé, mais le baromètre de la souffrance au travail lui ne cesse de monter, l'austérité est devenue le maître mot de la gestion des collectivités : équipe en souffrance dû notamment aux sous-effectifs, le management toxique se transforme en règle dans de trop nombreuses collectivités, les mises en retraite pour invalidité sans la moindre proposition de reclassement explosent...

- Précarité : De plus en plus, des contractuel·les sont recruté·es en remplacement d'emplois statutaires, les carrières sont bloquées...

Les attaques ne sont pas uniquement sur les droits et les conquies mais aussi sur les personnes, avec une augmentation de fait des discriminations de toute nature et particulièrement des discriminations syndicales. **Nous réaffirmons notre soutien à tous·tes les dirigeant·es et représentant·es du personnel qui se voient entravé·es dans leurs droits, qui se voient discriminé·es pour leur adhésion à un syndicat.**

2026 est une année d'Élections Professionnelles dans la Fonction Publique , nous appelons tous les agents à voter du 3 au 10 décembre 2026. Ce sont aussi les élections à la CNRACL, notre caisse de retraites, du 23 novembre au 10 décembre 2026. Nous rappelons l'importance d'aller voter pour élire les représentants du personnel qui siégeront dans les instances des collectivités et du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

C'est un moment essentiel qui permet le dialogue social pour maintenir la démocratie au sein des collectivités, et contribue à porter la parole des agents publics afin qu'elle soit entendue et respectée. Les enjeux pour défendre nos droits sont forts à l'heure où les acquis sociaux sont attaqués et remis en cause.

Le contexte actuel est défavorable aux travailleurs en général et aux agents de la fonction publique en particulier : baisse constante du pouvoir d'achat, dégradations des conditions de travail, manquements parfois graves en termes de santé et de sécurité au travail. A cela s'ajoute un climat social et sociétal explosif sur lequel grandissent les idées d'extrême droite

Dans ce contexte, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser par toutes formes d'actions au sein des collectivités territoriales et établissements publics.

Nous exigeons :

- L'augmentation immédiate du point d'indice à **6.50 €** et des pensions de retraite,
- L'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine, « à travail de valeur égal, salaire égal »,
- Des moyens humains à la hauteur d'un service public de qualité, par des créations de postes et la titularisation des agent.es contractuel.les.
- Le retrait immédiat du projet de décret portant réforme sur les autorisations spéciales d'absences,
- L'arrêt immédiat du vol des 45 millions d'euros pris au CNFPT permettant la formation et l'évolution de carrière des agent-es publics de la FPT,
- Le transfert des budgets consacrés à la militarisation de la société dans des dotations permettant de financer des services publics de proximité
- Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières "au mérite"
- L'arrêt de toutes formes de répressions syndicales

C'est pourquoi la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics d'Ille et Vilaine prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les : 20 juin 2026, 21 juin 2026, 22 juin 2026, 23 juin 2026, 24 juin 2026, 25 juin 2026, 26 juin 2026, 27 juin 2026, 28 juin 2026.

Nous appelons l'ensemble des professionnel.le.s à se mobiliser à nos côtés et nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sur nos revendications.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Le coordinateur,  
Léo DEMOLDER

